

# J'enrage ! Impossible d'envoyer une lettre urgente sauf à la laisser lire par les employés de la poste ?

écrit par Christine Tasin | 11 janvier 2023



*Depuis votre mobile ou votre ordinateur, écrivez votre lettre en ligne ou importez directement un document. Vous avez aussi le choix parmi plus de 200 modèles de lettres types rédigées par des avocats.*

*Nous gérons tout pour vous : vos courriers sont imprimés par La Poste et distribués par le facteur.*

*Si vous choisissez l'option suivi, vous êtes informé de la distribution de votre courrier au destinataire.*

*Le timbre rouge prioritaire disparaît en 2023 et est remplacé par la e-lettre Rouge, débutant au prix de **1,49 €**.*

Et là, comme c'est étrange, on dirait que ceux qui sont encore susceptibles d'envoyer de vraies lettres c'est plutôt les Français d'origine, on a un Blanc aux cheveux et yeux clairs pour nous vendre la sauce. Nous prennent pour des jambons que je vous dis.

J'avais pas mal de courriers à expédier hier, notamment des livres de RR qui nous avaient été commandés et des courriers importants dont je n'avais pas envie qu'ils se perdent. **Je demande donc à la postière quelles sont les nouvelles règles pour 2023.**

**Ben c'est simple. Si vous voulez que ça aille vite, vous envoyez votre courrier en ligne,** il sera imprimé et mis sous enveloppe par un Tartempion quelconque de la Poste (soumis au secret, qu'ils disent, on y croit tous) qui, dans un bureau proche de l'habitation de votre correspondant, permettra ainsi que ce dernier reçoive en moins de 24 heures votre missive... Certes, ça coûte infiniment plus cher que les autres courriers qui, eux, seront distribués en au moins 4 jours... et si vous avez fait des réserves de timbres rouges ou estampillés lettres prioritaires, vous l'avez dans l'os. Quel que soit le montant du timbre, vos courriers vont aller et venir au gré de la couleur du ciel, des employés diligents ou malades... Ben oui, comment se fait-il que l'on ne puisse plus recevoir en 2 jours ce qui était possible avant-hier, sauf à réorganiser tout le système exprès ?

**Le progrès qui fait régresser, c'est pas du progrès, moi je vous le dis tout net.**

La postière a été formée, elle a essayé, devant ma grogne et mes arguments auxquels elle ne pouvait répondre, la pauvre, de me vendre la pub de la Poste « *il n'y avait plus que 5% du courrier qui circulait en lettre rouge* »... Et alors ? Alors ? Pas rentable et, surtout, on les voit venir de loin, ça s'appelle crédit social à la chinoise. Plus de vie privée. La prochaine étape, dans un ou 5 ans c'est qu'il ne sera plus

possible d'envoyer des courriers et des paquets il faudra obligatoirement passer par le e-courrier... et comme ils sont très obligeants, ils auront fermé les postes mais ils passeront chez vous récupérer ce que vous voulez envoyez, ils pourront lire vos courriers et ils les enverront... s'ils ne sont pas complotistes, bien sûr !

**A force de fouiner, j'ai appris ce que la postière ne m'a pas dit, à savoir qu'on avait encore la possibilité d'envoyer une « vraie » lettre distribuée en 24 heures... il faut l'envoyer en chronopost !**

Cela a forcément un coût, prohibitif, il n'y a pas de petits profits à La Poste, n'est-ce pas ! Le service public ? C'est quoi, ça ?

**Les tarifs débutent pour un envoi Chrono Relais 13 de 200 grammes à 9,68 euros HT.**

<https://www.laposte.fr/lettre-simple-et-suivie-en-ligne>

<https://www.chronopost.fr/fr/envoyer-une-lettre>



Dans la foulée j'ai découvert l'existence de « relais pick up », filiale de la Poste (mais sans doute une société privée...). Je ne vois pas trop la différence avec les points relais, les mondial relais, ce sont des commerçants qui font le boulot de la Poste pour le courrier...

<https://www.pickup.fr/relais/>